

Les Salvauriens	1
Ecoles	2-3
Forum des associations / accueil nouveaux arrivants	4
Révision du PLU	4
Eclairage public	5
Points propres ?	5
Travaux	6
CCAS	6
SMICTOM	6
Protection des oiseaux	7
Fin des sacs plastiques	7
Associations	8 à 11
Au programme	11
Etat civil	12
Zone Artisanale	12
Elections régionales	12

## MAIRIE

Commission Communication

38160 Saint-Sauveur

Tél : 04.76.38.11.41

Fax : 04.76.38.12.62

Email :

[mairie.st.sauveur@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.sauveur@wanadoo.fr)

## LES SALVAURIENS SERONT AU RENDEZ-VOUS

C'est la tradition incontournable du mois de novembre : Les Salvauriens vous présentent leur pièce de théâtre et vous êtes très nombreux à les attendre avec impatience.

Cette année encore, Nicole, Colette, Florica, Marie-Line, Isabelle, Blandine, Laurence et Ludovic, vont vous surprendre par la qualité de leurs talents naturels.

Le rire, formidable thérapie, sera au rendez-vous.

Ils vont vous faire plaisir, mais avant tout ils se font plaisir.

Comme promis Les Salvauriens vous dévoilent le titre de la pièce qu'ils vont vous présenter : **L'héritage presque Parfait**

Pour vous mettre l'eau à la bouche en attendant leur spectacle, voici un bref résumé de la pièce :

Prenez une vieille dame machiavélique,  
Faites la mijoter à feu doux dans un bouillon de manigances,  
Ajoutez une pincée de mensonges et une ambiance familiale explosive,  
Accompagnez le tout d'un héritage salé et d'une bonne dose d'humour,  
Vous obtiendrez une pièce de théâtre délicieuse, à déguster sans modération !

Les Salvauriens seront sur scène les **13, 14, 17, 20 et 21 novembre prochains à 20h30**, à la salle des fêtes de Saint-Sauveur.

La vente des billets débutera le 2 novembre au Tabac presse GOUDARD (à coté d'Intermarché) et au restaurant LE SALVERIEN au prix de 7€ les adultes et 1€ les enfants de moins de 12 ans. S'il reste des places disponibles, il vous sera possible d'acheter vos billets sur place avant chaque représentation.



Les répétitions vont bon train afin d'être fin prêts pour la première

## UNE ANNEE SE TERMINE, UNE AUTRE COMMENCE...

### UNE DÉCOUVERTE TRÈS APPRÉCIÉE

Le 22 mai dernier s'est déroulée une journée de découverte musicale organisée par les professeurs de l'école de musique de la Lyre Saint Marcellinoise au cours de laquelle les enfants ont pu observer et essayer des instruments de musique : saxophone, clarinette, trompette, flûte traversière, trombone et batterie.

Les enseignants et la mairie tiennent à remercier les professeurs pour cette belle sensibilisation au monde musical.



### PRÊTS POUR UN NOUVEAU CAP

En fin d'année scolaire, les élèves de CM2 se sont vu remettre un équipement qui leur permettra de bien démarrer leur première année au collège : des calculatrices offertes par Anim'Ecole et des dictionnaires français/anglais offerts par la mairie.



### ET C'EST DÉJÀ LA RENTRÉE

Le 1<sup>er</sup> septembre, les enfants ont été accueillis de façon décalée par l'équipe enseignante, les aides maternelles et la directrice Mme Hirel, titularisée sur son poste : les primaires, moyennes et grandes sections de maternelle à 8h20, et les petites sections de maternelles à 9h30 pour une rentrée tout en douceur. Martine ROLAND qui assure le renfort administratif de l'école est renouvelée dans son poste pour cette année.

### UN NOUVEL INTERLOCUTEUR

Nous vous informons également de l'arrivée de Fabien REYMOND au poste de Référent des Activités Périscolaires. Fabien prend en charge l'organisation et la gestion quotidienne des TAP : recherche des intervenants, mise en place de nouvelles activités ou de projets spécifiques, établissement des plannings, supervision du déroulement au quotidien...

Il est le contact privilégié des parents et des enfants pour l'ensemble des activités périscolaires : TAP et temps de garderie (matin, midi et soir), de façon à fluidifier et assurer une meilleure prise en charge des enfants. Il travaille en concertation avec l'équipe enseignante, l'association de la cantine et la commission Education et jeunesse.

Vous pouvez le rencontrer tous les jours sauf le mercredi aux heures de garderie (matin, midi et soir) et pendant les TAP.

Tous nos vœux de réussite l'accompagnent pour cette année scolaire.



S'agissant des effectifs, l'école compte cette année 182 enfants répartis de la façon suivante :

PS-MS-GS avec Mmes CANTON / GIRON : 25 élèves

PS-MS-GS avec Mmes HIREL / GIRON : 25 élèves

GS-CP avec M. PETETIN : 26 élèves

CP-CE1 avec Mme DOLIN : 26 élèves

CE1 – CE2 avec M. CHANEAC : 26 élèves

CE2 – CM1 avec M. PIN : 27 élèves

CM1 – CM2 avec Mmes LANGLAMET / VOULET : 27 élèves

## ILS ONT TOUS PRIS LA POSE



Classe de PS-MS-GS de Mmes Canton / Giron



Classe de PS-MS-GS de Mmes Hirel / Giron



Classe de GS-CP de M. Petetin



Classe de CP-CE1 de Mme Dolin



Classe de CE1-CE2 de M. Chanéac



Classe de CE2-CM1 de M. Pin



Classe de CM1-CM2 de Mmes Langlamet / Voulet

## FORUM DES ASSOCIATIONS et ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 5 septembre de 9h à midi, la commission associative avait organisé le Forum des Associations. Parmi la dizaine de stands, on pouvait découvrir ou mieux connaître les différentes associations culturelles et sportives de la commune. La municipalité avait profité de l'évènement pour accueillir les nouveaux habitants. Au cours de la dernière année 32 nouvelles familles se sont installées à Saint Sauveur. A cette occasion le Maire, Michel Gentit, a présenté la commune ainsi que les différents services proposés. La matinée s'est terminée autour d'un apéritif où élus, bénévoles d'associations et nouveaux habitants ont pu échanger et faire connaissance.



## REVISION DU P.L.U.

Lors du conseil municipal du 27 mai dernier, une délibération a été votée lançant la révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme), document ayant succédé au POS (Plan d'Occupation des Sols) en 2011.

Cette révision est rendue nécessaire par les évolutions réglementaires et législatives récentes, (Loi ENE et Loi ALUR) la mise en conformité avec différents documents supra communaux (SCOT, SDAGE, SRCE, PLH) et la définition d'un projet d'aménagement pour la décennie à venir ayant comme objectifs principaux de :

- maintenir un développement démographique raisonné au regard de l'histoire de la commune en compatibilité avec les orientations du SCOT et du PLH
- recentrer l'urbanisation autour des hameaux et du village
- préserver les zones agricoles
- maîtriser le développement urbain
- améliorer les déplacements communaux et intercommunaux
- favoriser les liaisons douces
- préserver l'environnement
- protéger la population des risques naturels

Un registre servant à recueillir par écrit les remarques de la population est mis à disposition en mairie durant toute la durée de la procédure de concertation

Différentes étapes sont prévues avec notamment la tenue de trois réunions publiques visant respectivement à informer la population des enjeux du territoire, des objectifs poursuivis et de la présentation du projet de PLU. Bien entendu, vous serez informés des dates de ces différentes réunions et de l'évolution de la procédure.

**La date de la première réunion publique est fixée au mercredi 21 octobre à 20h.**

## L'ECLAIRAGE PUBLIC EN QUESTIONS...

Depuis cet été, la commune expérimente une nouvelle programmation de son éclairage public visant à ne plus éclairer certains secteurs la nuit de 23h à 6h.

Les premières analyses sur cette période test font état d'un bilan plutôt positif de l'expérience, des améliorations devant être toutefois apportées.



### Pourquoi une telle expérience, à quoi cela sert-il ?

**Ci-dessous les réponses aux questions les plus souvent posées qui vous permettront d'y voir plus clair.**

#### L'éclairage public est un service public obligatoire ? Faux

Aucune réglementation ne prescrit un éclairage public obligatoire. En revanche, le cadre législatif attribue au maire, au titre de ses pouvoirs de police, la compétence du service des espaces publics extérieurs. Il convient alors de concilier les impératifs de sécurité publique ainsi que les objectifs d'écologie et d'économie d'énergie. Il lui appartient donc de décider quels espaces doivent recevoir un éclairage. L'arrêt de l'éclairage la nuit ne constituant pas un risque avéré au regard de la sécurité, il est donc tout à fait envisageable de couper l'éclairage de certaines zones.

#### Limiter l'éclairage, c'est juste pour pouvoir observer le ciel ? Faux

Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se résument pas à la privation de l'observation du ciel étoilé. Elles sont aussi une source de perturbations pour la santé humaine et les écosystèmes (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, perturbation des migrations...). De plus ce phénomène représente un gaspillage énergétique considérable.

#### Changer l'éclairage, c'est juste pour faire des économies d'argent ? Faux

C'est aussi un geste pour l'environnement et pour renouveler le parc vétuste par du matériel plus performant assisté par exemple de variateur d'intensité, par le remplacement d'ampoules grosses consommatrices d'énergie.

En France, l'énergie consommée par l'éclairage public représente :

- 41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales ;
- 16 % de leurs consommations toutes énergies confondues ;
- 37 % de leur facture d'électricité.

#### Eteindre la nuit, ça renforce l'insécurité ? Faux

Des études ont montré l'absence de lien entre absence d'éclairage et insécurité. Les automobilistes, par exemple, redoublent de prudence dans les zones non éclairées. Les vols sont moindres en absence d'éclairage, les auteurs ont plus de difficultés à se déplacer dans les zones non éclairées et peuvent être plus facilement repérables dans le cas d'utilisation de torches ou autres moyens d'éclairage.

#### Eteindre une lampe sur deux dans une rue est une bonne idée pour faire des économies ? Vrai / Faux

Ce serait arithmétiquement juste mais risquerait de générer des « trous noirs » entre deux points d'éclairage, très dangereux pour les piétons qui risqueraient de ne pas être vus des conducteurs. Il est donc préférable de travailler par exemple sur une modulation de l'intensité lumineuse.

Saint Sauveur c'est 380 points d'éclairage public, une consommation de 164 112 KWH pour un coût annuel de 19 351 €.

## DES POINTS PROPRES... PAS SI PROPRES...

Malgré la suppression du badge pour l'ouverture des moloks, nous constatons sur St Sauveur encore des dépôts sauvages près des points propres. En effet, que de déchets divers et variés abandonnés au pied des moloks sur notre commune malgré la proximité de la déchèterie !

Aussi nous prions tous les Salvériens de respecter le travail de nos employés techniques qui entretiennent les abords des points propres en ne déposant que les déchets appropriés dans les conteneurs qui leur sont destinés.



**Voici le genre de spectacle quotidien auquel nous sommes tous confrontés**

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### Nouvel équipement

La tondeuse de la commune, après 7 ans et plus de 1000 heures de bons et loyaux services, a été remplacée par un tout nouvel équipement.



### Amélioration de la signalisation routière

Cet été, le personnel du service technique a refait la peinture au sol en différents endroits de la commune. Ce ne sont pas moins de 900 litres de peinture blanche, 30 litres de peinture verte, et 30 litres de peinture jaune qui ont été utilisés.

### Travaux rue de Vaucanson (zone artisanale)

Après plusieurs réunions et rencontres sur place avec les artisans et industriels de la rue de Vaucanson, les travaux d'une durée de 2 mois ont commencé le 8 septembre.

Les travaux, réalisés par la société Toutenvert puis la société Chambard pour les enrobés, consistent en la réfection de la chaussée, la récupération des eaux pluviales, la réalisation d'un cheminement piéton, d'emplacement de parkings et d'espaces paysagers, au déplacement de la bouche à incendie et au remplacement des lanternes d'éclairage.

Le coût de ces travaux s'élève à 147 763,80€ TTC, la commune bénéficiant d'une subvention de 44 000€ du Conseil Départemental de l'Isère.



## C.C.A.S.

### Repas des Aînés

Le CCAS de Saint-Sauveur invite les aînés **de 70 ans et plus, résidant dans la commune**, à son repas annuel le **dimanche 29 Novembre 2015** à 12h à la salle des fêtes. Notez dès à présent cette date dans vos agendas.

Une invitation vous sera adressée prochainement.

### Les aides aux familles ont été révisées :

La Commission CCAS apporte une aide selon le quotient familial :

- à la pratique sportive, culturelle ou artistique à tout enfant de 5 à 11 ans, scolarisé et résidant à St-Sauveur, à l'exclusion des enfants scolarisés au collège,
- Aide aux enfants de 3 à 17 ans de St-Sauveur pour les séjours en accueil de loisirs,
- Aide pour les camps ou colonies de vacances (avec hébergement) dans tous les départements de France.

Pour toute demande, un dossier est à retirer en mairie.

## SMICTOM

Lors du Conseil Communautaire du 17 septembre 2015, le Président a expliqué à l'assemblée que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Communauté de Communes a instauré une redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour financer le service de collecte et de traitement des ordures ménagères géré par le SMICTOM Sud-Grésivaudan. Après 4 années de fonctionnement, l'ouverture des containers, l'abandon du badge et de la part incitative, force est de constater que le fichier des redevables est à la fois très incomplet et très difficile à actualiser, notamment dans les communes d'une certaine taille. Dès lors, de nombreux usagers échappent à la redevance tout en bénéficiant du service. Par ailleurs, la redevance est difficile à recouvrer et la Trésorerie constate un montant d'impayés depuis 2012 qui atteint les 500 000€.

La dernière dérogation préfectorale du 9 juin 2015 autorise l'utilisation des moloks pour encore deux ans. Qu'advientra-t-il par la suite ? Un retour au porte à porte dans les zones agglomérées regroupant au moins 500 habitants sera-t-il imposé ?

Devant l'obligation d'équilibrer le budget du SMICTOM et le risque que le montant d'impayés fait peser sur le budget de la collectivité, le Président propose au conseil communautaire de modifier le mode de financement du service par un retour à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Après débat, il est décidé de reporter la décision au mardi 13 octobre. Cela permettra aux communes de réunir leur Conseil Municipal pour en débattre.

## VOUS AUSSI CONTRIBUEZ A PROTEGER LES OISEAUX EN ISERE

La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et ERDF unissent leurs efforts depuis dix ans dans le but de protéger la biodiversité. Dans ce cadre, une convention a été signée fin 2014 en Isère pour protéger les oiseaux et les habitats naturels du département de l'Isère. Ce type de partenariat se révèle particulièrement efficace car il permet notamment de mettre en œuvre sur plusieurs années des actions qui diminuent l'impact des réseaux électriques sur l'avifaune.

En Isère, cette convention a été signée par ERDF, la LPO Isère, le Département, les Parcs Naturels Régionaux du Vercors et de Chartreuse ainsi que le Parc National des Écrins.

Les principaux risques pour les oiseaux aux abords des lignes électriques sont :

- Le risque d'électrocution : les poteaux sont attractifs pour les oiseaux et leur servent de perchoir. Ce risque concerne surtout les oiseaux de grande envergure susceptibles de toucher plusieurs conducteurs en même temps.
- La collision en vol avec les câbles : un risque qui peut être accentué selon la topographie et la météo. Les câbles sont en effet moins visibles par temps de brouillard, c'est pourquoi les lignes peuvent être équipées de plaquettes réfléchissantes espacées régulièrement.

Afin d'identifier et d'équiper les zones les plus sensibles, le collectif cherche à recenser les cas de mortalité d'oiseaux. Pour cela, la participation du plus grand nombre d'observateurs est la bienvenue.

Ainsi, pour signaler une observation à la LPO Isère, connectez vous au site [www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ou transmettez votre information par messagerie à [tyb.isere@lpo.fr](mailto:tyb.isere@lpo.fr) ou par téléphone au 04 76 51 78 03.

Précisez la date de l'observation, la localisation exacte et l'espèce dans la mesure du possible. N'hésitez pas à joindre une photo.

Le premier site isérois équipé de dispositifs de protection est Monestier-du-Percy dans le Trièves. Ce territoire a été défini comme prioritaire depuis l'électrocution en août 2014 de 7 cigognes en migration sur le secteur de Monestier-du-Percy, Prébois et du Percy.

Les équipes spécialisées d'ERDF ont donc procédé à la pose de tiges dissuasives et de perchoirs spécifiques et isolés au sommet de 7 pylônes en juillet afin de sécuriser ce lieu de passage avant la migration du mois d'août.



## DISPARITION DES SACS PLASTIQUES.

### En 2016, des milliards de sacs plastiques devront disparaître des commerces

Après les sacs de caisse payants, la guerre aux sacs plastiques va s'intensifier avec l'interdiction à partir de janvier 2016, votée par les députés, des sacs les plus fins, tels ceux des rayons primeurs jetés après une seule utilisation et distribués par milliards chaque année.

Selon le gouvernement, il y a encore chaque année dans l'hexagone 5 milliards de sacs fins en matière plastique distribués aux caisses et plus de 12 milliards aux rayons « fruits et légumes » : ces sacs très fragiles sont la plupart du temps jetés dans les poubelles après leur premier usage, lorsqu'ils ne finissent pas sur les bords des routes et dans la nature.

Ce type de sacs devra être remplacé par des sacs à base de matière organique (amidon de maïs, de pomme de terre, etc.) recyclables dans des composts à domicile. Les marchands de primeurs pourront aussi continuer à proposer des sacs en papier et, dans l'ensemble des commerces, les sacs plastiques plus épais pourront être mis à disposition gratuitement ou non.

La grande distribution a mis en place ce système de sacs plastiques renforcés et payants au début des années 2000, ce qui a permis de faire passer en une dizaine d'années le nombre de sacs distribués aux caisses des grandes surfaces alimentaires de 12 milliards à 700 millions (chiffres 2011).

Cette volonté de la France de durcir les mesures contre la pollution causée par les sacs plastiques s'inscrit dans un mouvement européen, la Commission ayant proposé fin 2013 de réduire de 80% le nombre de sacs jetables mis chaque année sur le marché de l'Union Européenne.



## ASSOCIATIONS : Même pas cap

L'Atelier Même pas cap a fait sa rentrée gonflé de nouveaux projets artistiques et de 2 nouvelles activités!

En effet, Même pas cap est une association qui a pour but d'apporter aux enfants, ados et adultes leur propre mode d'expression, que ce soit par le théâtre, l'improvisation, le Chant, la Comédie Musicale et la Percussion / Batucada.

L'association Même pas Cap est destinée à vous mettre en situation de création, d'expression, d'accomplissement et de lâcher prise.

Cette année, deux nouvelles activités sont intégrées à l'association :

- **La comédie musicale** avec les Ados et Adultes sur le thème de Gainsbourg : "Intemporel Gainsbourg / Immortel Gainsbarre", dirigé par Fabienne Echard-Gondrand

- **La Percussion et Batucada**, son originalité : utiliser du matériel de récupération, que les adhérents pourront customiser eux-mêmes, et mettre en scène un spectacle de percussion. L'atelier sera dirigé par Alexandre Bouvier.

Les Ateliers Théâtre évoluent au fil des années avec l'expérience des apprentis comédiens qui la composent. Depuis l'an dernier, nous développons l'improvisation autant pour les petits que pour les grands. Cet atelier est animé par Marie-Ange Brillat.

Nous proposons des ateliers **théâtre Enfants** le samedi matin de 10h30 à 11h45, à partir de 8 ans. Nous avons le projet de monter une énigme policière : "Ernest Croquette et le fantôme de la momie"

**Pour le théâtre des Ados**, nous proposons tout au long de l'année des matchs d'improvisation et avons le projet d'une pièce de théâtre : « Jojo au Bord du Monde ».

**Pour le théâtre Adultes** nous sommes actuellement en cours de répétition pour le spectacle de « Monsieur », écrit et mis en scène par Même pas cap. De plus, nous proposons un atelier d'improvisation le samedi matin.

Pour tous renseignements, merci de nous contacter au 06 16 66 77 72 ou par mail : [mepapas.cap@laposte.net](mailto:mepapas.cap@laposte.net)

Site internet : <http://ateliermepascal.wix.com/mepascal>

### ATELIER CREATION DECOR ET COSTUMES

Ce stage a pour but de créer les décors et costumes de la pièce de théâtre des enfants de l'atelier Même pas cap. Nous ouvrons ce stage aux enfants et ados de Même pas cap mais aussi à tous ceux **extérieurs** à l'association qui ont envie de créer. L'idée que les enfants et ados travaillent ensemble nous plaît bien !!!

Le stage, limité à 10 personnes est proposé au tarif de 79 euros.

L'intervenante sera Barbara Inizan, plasticienne et styliste de mode de l'association "Mets ta forme ose !" qui travaille en collaboration avec Même pas cap.

## ASSOCIATIONS : Comité des Fêtes

### Assemblée Générale :

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu le **vendredi 9 octobre 2015 à 20h00** à la salle de réunion (au dessus du Salvérien).

Les membres bénévoles aimeraient agrandir l'équipe et invitent toutes les personnes désireuses de participer à l'animation du village à venir les rejoindre. C'est l'occasion de contribuer à la vie associative de la commune et de s'épanouir dans une ambiance sympa et conviviale. Chacun a quelque chose à apporter à l'autre. Alors, n'hésitez pas et soyez nombreux à répondre à l'appel du Comité des Fêtes !

### 3ème Banquet des Originiaux :

Certains en ont entendu parler : un banquet que l'on consomme en partant du café pour arriver à la salade !... Ces banquets étaient autrefois réservés aux hommes et avaient coutume sur la rive gauche de l'Isère, alors le comité des fêtes se propose de vous faire vivre l'expérience une fois de plus à la salle des fêtes et avec les femmes bien entendu (parité oblige !) Le **samedi 7 novembre** sera la date de ce troisième banquet à partir de 19h l'animation musicale sera assurée par la sono de MUSIC AND LIGHT de St Sauveur.

Le repas complet, sans les vins, vous est proposé à 32€ et 15€ pour les menus enfants.

Venez avec des amis pour vivre une soirée d'exception qui fera date, et ainsi vous pourrez dire : « j'y étais ! »

Renseignements au 06.04.42.87.51 ou en vous adressant à un membre du CDF. Date limite des inscriptions : 1er novembre.

### 9ème Marché de Noël

C'est l'automne et il faut déjà penser à Noël ! Alors notez dans vos agendas la 9ème édition du « Marché de Noël » organisée par le Comité des Fêtes le **samedi 5 et le dimanche 6 décembre 2015** à la salle des fêtes et sous chapiteaux.

Cette année encore le comité vous prépare un superbe marché avec toujours plus d'exposants ainsi que des animations variées (lettres du Père Noël, maquillages, dessin, marche aux lampions, etc...). L'entrée est gratuite pour tous et le samedi soir un beau feu d'artifice illuminera la mairie ainsi que le ciel de Saint-Sauveur.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur le site [www.comitedesfetessaintsauveur.fr](http://www.comitedesfetessaintsauveur.fr) ou en appelant au 06.04.42.87.51.

## ASSOCIATIONS : 2P'ARTage

Lors de la 2<sup>ème</sup> édition de « 2partage s'expose » des 6 et 7 juin 2015, nous vous avons fait découvrir les créations de l'année, nos derniers nés. Car avant tout Créer, c'est réfléchir, c'est choisir, c'est transmettre et tout cela prend du temps. Certes, il y a des années plus productives que d'autres, mais la créativité ne se commande pas, elle se vit. Pour certains tableaux quelques séances seulement seront nécessaires, pour d'autres ce seront plusieurs mois. Il faut parfois du temps pour donner une note juste à nos créations.

Nous nous sommes même donné un challenge pour cette exposition : à partir d'un même dessin, nous avons travaillé pour créer une réplique plus ou moins identique, plus ou moins repensée, pour vous montrer qu'à partir d'une photo existante on peut l'exploiter de plusieurs manières, chaque artiste a son style, sa technique



NOTRE CHALLENGE POUR CETTE ANNÉE.....



Réaliser cette photo sur différents supports avec différentes techniques.....

1 - Acrylique sur toile

2 - Crayons aquarellables sur carton toilé

3 - Pastels secs sur mi touch

Cette année aussi, nous avons ajouté quelques cordes à nos arcs en étudiant avec une artiste, Valérie Roux qui nous a expliqué comment créer un portrait en respectant les proportions. Lors d'un deuxième atelier, nous sommes parties d'un portrait que nous avons travaillé à partir d'une technique mixte : le collage et l'acrylique. L'objectif était de transmettre un message ou une émotion en évitant de tomber dans les clichés. Nous avons coupé, placé, enlevé, changé de couleurs et de texte jusqu'à obtenir un fond très personnel. Le visage a été mis en couleur à l'acrylique (c'était une découverte pour certaines). Valérie a eu la patience de nous accompagner pour nous permettre aujourd'hui de vous présenter cette œuvre collégiale, ces tryptiques que nous avons l'honneur et le plaisir d'offrir à la mairie de St Sauveur où vous pourrez les contempler.



La tombola de l'exposition : 2P'ARTage s'expose a fait 2 heureux qui sont repartis chacun avec une toile mise en jeu par les adhérentes

La mairie de saint sauveur accueille nos toiles afin que les salvériens puissent venir découvrir nos réalisations. Nous remercions la commune pour cette initiative

**Les ateliers ont repris le 11 septembre. Si vous êtes intéressés, vous pouvez passer nous voir à la salle des associations le vendredi soir entre 19h et 21 h, nous vous renseignerons avec plaisir.**

## ASSOCIATIONS : Les Oursons



L'association les « Oursons » est un lieu de parentalité, où sont accueillis tous les parents, grands-parents, assistantes maternelles, accompagnés d'enfants de 0 à 3 ans. L'association est là pour offrir un moment de détente, de plaisir, de partage et d'échange à travers des jeux, des activités, des chansons dans un lieu qui leur est adapté. Les rencontres ont lieu 2 jeudis par mois (hors vacances scolaires) suivant un calendrier établi.

Si vous souhaitez avoir des renseignements ou nous rejoindre contactez Nadège au 06.01.39.90.08.



## ASSOCIATIONS : Lou Vigourettes



« **Lou Vigourettes** » vient de redémarrer pour une nouvelle saison sportive. Les cours de gym ont lieu les mardis et jeudis de 20h à 21h dans la salle socio-éducative attenante à l'école.

Dans une chaleureuse ambiance, vous pourrez à l'aide de divers matériels (Bâtons, poids, ballons, cerceaux, steps, élastiques...) participer à des séances sportives diverses et variées, en progression tout au long de l'année.

En ce début de saison, France et Marie-Laure, les animatrices, vous proposent 2 cours d'essai gratuits.

Pour vous inscrire, il suffit de fournir un certificat médical, une attestation de responsabilité civile et de régler la cotisation annuelle de 60€.

Pour tout renseignement contactez :

**France Grangeon** (présidente et animatrice) : [grangeon.france.38@hotmail.fr](mailto:grangeon.france.38@hotmail.fr)

**Corinne Ibanez** (trésorière) : [co.co.ibanez@orange.fr](mailto:co.co.ibanez@orange.fr)

**Murielle Jourdan** (secrétaire) : [luxos.mush.murielle4@gmail.com](mailto:luxos.mush.murielle4@gmail.com)

**Marie-Laure Vizier** (animatrice)



## ASSOCIATIONS : Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié de Saint sauveur compte actuellement 88 adhérents

Nous faisons en sorte que ce Club soit un Club d'amis, de rencontre et de rupture de l'isolement à travers nos activités.

Tous les lundis : Travaux manuels (points de croix, hardanger, tricot .....)

Tous le 1er et 3ème mercredis de chaque mois : jeux divers (coinche, scrabble, rummikub, tarots, pétanque.....)

Repas à thèmes (anniversaire, fête des pères et mères)

Concours interclubs de coinche et de pétanque

Thé dansant

Réveillon du jour de l'an

Si cela correspond à votre attente, alors venez nous rejoindre à la salle des associations de Saint Sauveur où le meilleur accueil vous sera réservé.



## ASSOCIATIONS : A.D.M.R.



### C'EST FAIT !

Depuis deux ans, un travail considérable et collectif a été réalisé par les salariés, bénévoles et responsables qualité afin d'obtenir la certification AFNOR.

Et voilà, votre ADMR a obtenu la norme NF service par AFNOR Certification.

#### Qu'est ce que la marque NF Service ?

NF Service est une marque de certification volontaire, fruit d'une démarche de professionnels décidés à prendre de réels engagements vis-à-vis de leurs clients.

Elle répond aux attentes des consommateurs ou des professionnels et garantit la fiabilité et le sérieux du service fourni. Elle certifie des services de toute nature, destinés au grand public comme aux professionnels. Elle distingue les meilleurs services.

Signe de reconnaissance et gage de confiance la marque NF Service rassure les consommateurs ou les professionnels dans leur choix.

Cette norme vous offre les garanties :

- d'un service de qualité fiable et sérieux
- la satisfaction client
- une information actualisée et une relation contractuelle claire
- la conformité du service aux engagements (définis dans la norme NF X50-056)

#### Pourquoi une marque NF Service ?

Les services d'aide à domicile ont connu ces dernières années un essor considérable. Face à cette évolution, les pouvoirs publics ont mis en place en 2005 un plan de cohésion sociale, dit plan "BORLOO" qui vise à stimuler la croissance de ce secteur d'activité et à créer des emplois.

La professionnalisation des services à la personne est l'une des composantes de ce plan.

C'est dans ce contexte que les prestataires du service à domicile ont souhaité faire reconnaître la qualité de leurs prestations et développer une certification de service : la marque NF Service "Service aux personnes à domicile".

## AU PROGRAMME

**Samedi 3 octobre 2015** : Théâtre « La grande vie aux fenêtres » proposé par *Même pas Cap*

**Dimanche 11 octobre 2015** : Bourse à la puériculture et aux jouets proposée par *Les Oursons*

**Dimanche 25 octobre 2015** : Vide greniers proposé par *Graine de Danse*

**Samedi 31 octobre 2015** : Thé dansant avec l'orchestre Marcel River's proposée par *Le Club de l'Amitié*

**Samedi 7 Novembre 2015** : 3ème Banquet des originaux proposé par le *Comité des Fêtes*

**Dimanche 8 novembre 2015** : Vente de diots proposée par *l'As-Versau*

**Vendredi 13, Samedi 14, Mardi 17, Vendredi 20 et Samedi 21 novembre 2015** : Théâtre « Un héritage presque parfait » proposé par *Les Salvauriens*

**Samedi 5 et Dimanche 6 décembre 2015** : Marché de Noël proposé par le *Comité des Fêtes*

**Dimanche 17 Janvier 2016** : Spectacle "le gouter Improvisé" proposé par *Même pas Cap*

**Samedi 23 janvier 2016** : 3ème Mondée Salvérienne proposée par le *Comité des Fêtes*

**Samedi 5 février 2016** : Théâtre Les Dugomiers proposé par le *Comité des Fêtes*

**Samedi 5 Mars 2016** : Théâtre Adultes "Monsieur" proposé par *Même pas Cap*



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES :

Laëtitia GENOVESE le 12 juin 2015  
 Manoli GARCIA POMEDIO le 22 juin 2015  
 Léa DA COSTA CARVALHO DIAS le 25 août 2015  
 Soan BRENAT le 10 Septembre 2015



### BAPTEMES CIVILS :

Louise BETTAN baptisée le 29 juin 2015  
 Noé BURAIIS baptisé le 05 septembre 2015



### MARIAGES :

OUARAB Lydia et RIMET Lilian le 27 juin 2015  
 RIGHI Marjorie et ARGOUD Michaël le 25 juillet 2015  
 OZIL Christelle et GAY-MERY Sylvie le 08/08/2015  
 CHARVET Julie et LISSY Johnny le 22/08/2015



### DECES :

BRUN Martine née PHILIP le 28/04/2015  
 REY Erna née WOLF le 12/07/2015  
 JULIAND André le 16/07/2015  
 ALBERTIN Georgette née BEAUDEAU le 08/09/2015

## CA BOUGE SUR LA ZONE ARTISANALE

Après l'ouverture mi août du **DRIVE d'INTERMARCHÉ** (Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h00 à 19h00—Adresse mail : [www.ledriveintermarche.com](http://www.ledriveintermarche.com)—Téléphone: 04.76.38.21.10), c'est un bazar de l'enseigne **TOTEM** (à côté de Mister Bed) qui accueillera prochainement le public.. Sur une superficie d'environ 1350 m2, ce nouveau magasin animé par 6 employés proposera notamment des articles de décoration, loisirs créatifs et arts de la table . Son ouverture est prévue aux alentours du 21 octobre (Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 / le samedi de 9h00 à 19h00)

## ELECTIONS REGIONALES

Les prochaines élections régionales se dérouleront les **6 et 13 décembre 2015**.

En métropole, le scrutin concerne 13 nouvelles grandes régions, qui remplacent les 22 précédentes.

Toute personne inscrite sur la liste électorale de la commune peut prendre part à la tenue du bureau et au dépouillement des votes. Une occasion de participer à la vie de la commune et découvrir de l'intérieur le déroulement des élections.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas ! **Adressez-vous** au secrétariat de la mairie qui vous donnera toutes les précisions utiles.

